



CONTRIBUTIONS DU SECTEUR FORESTIER AU RÉTABLISSÉMENT DU CARIBOU DES BOIS

SEPTEMBRE 2018



FPAC.ca
APFC.ca

**ASSOCIATION DES PRODUITS FORESTIER DU CANADA :
INITIATIVES ET PROJETS ENTREPRIS À CE JOUR**



TABLE DES MATIÈRES

- 5 Introduction**
- 6 Contexte**
- 8 Des années de recherche sur la gestion du caribou et de son habitat**
- 15 La planification de l'aménagement forestier : une approche mise en œuvre à l'échelle du paysage**
- 17 Exemples de stratégies de gestion adaptative visant le caribou**
- 20 Aménagement forestier durable : le rôle de chef de file du Canada**
- 26 Conclusion et recommandations**



Notre région est convaincue que le rétablissement du caribou passe par des solutions locales. Partout en Alberta, nous constatons les retombées tangibles des différents programmes novateurs pour le rétablissement du caribou mis en œuvre par les experts de la foresterie de la province, en collaboration avec les élus, le secteur de l'énergie et les multiples parties prenantes. Il n'existe aucune recette toute faite, c'est pourquoi nous devons continuer de soutenir ces initiatives. Ensemble, nous pouvons favoriser le rétablissement à long terme du caribou et soutenir la croissance économique et sociale des communautés forestières de l'ensemble du Canada. »

MARYANN CHICHAK
Maire de Whitecourt (Alberta)

INTRODUCTION

Le présent rapport résume les importantes actions menées de longue date par le secteur forestier pour gérer activement et durablement les forêts canadiennes et formule des recommandations visant la préservation et l'amélioration des habitats fauniques, en particulier celui du caribou des bois. Depuis des décennies, le secteur forestier investit dans des programmes et collabore avec la société civile, les organismes environnementaux, les communautés autochtones, le milieu universitaire et tous les ordres de gouvernement pour veiller à la bonne santé des forêts tout en offrant le tissu économique nécessaire pour soutenir les communautés forestières des quatre coins du pays. En se fondant sur la science et la recherche, le secteur forestier a prouvé qu'un écosystème forestier en santé pouvait – et devait – aller de pair avec une récolte responsable des ressources renouvelables (arbres), dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens.

Les sections suivantes décrivent les initiatives du secteur forestier concernant l'habitat du caribou des bois, ainsi que les grandes valeurs et les mesures profitables aux autres espèces mises en avant par le Canada dans sa volonté d'aménager durablement la forêt.

CONTEXTE

Tous les caribous et les rennes de la planète appartiennent à une seule espèce : *Rangifer tarandus*. Au Canada, le caribou peuple l'ensemble du pays, à l'exception des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. On reconnaît actuellement quatre sous-espèces de caribous : le caribou de Peary (*R. t. pearyi*); le caribou de la toundra (*R. t. groenlandicus*), le caribou de Grant (*R. t. granti*; Banfield, 1961) et **LE CARIBOU DES BOIS (*R. T. CARIBOU*)**, qui est le sujet central de ce rapport. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) subdivise ces sous-espèces en unités désignables ou « UD » (figure 1).

Les unités désignables du caribou des bois sont le caribou de Terre-Neuve (UD 5), le caribou boréal (UD 6), le caribou des montagnes du Nord (UD 7), le caribou des montagnes du Centre (UD 8) et le caribou des montagnes du Sud (UD 9). Les unités désignables se distinguent par le relief et le climat de l'aire de répartition ainsi que par les habitudes d'alimentation du caribou en hiver.

LE CARIBOU DE TERRE-NEUVE (UD 5) constitue une unité désignable distincte, car **il est isolé des autres populations de caribous.**

LE CARIBOU DES MONTAGNES DU NORD (UD 7) peuple des régions où **l'enneigement est faible à modéré**, se nourrit principalement de **lichens terrestres** et passe **l'hiver dans des forêts matures de pins tordus latifoliés ou d'épinettes noires de basse altitude.**

LE CARIBOU DES MONTAGNES DU SUD (UD 9) vit dans des régions où **l'enneigement est plus important** et se nourrit principalement de **lichens arboricoles à long filament.**

LE CARIBOU BORÉAL (UD 6) vit à longueur d'année dans **de grandes tourbières et des régions boisées** situées à l'est des montagnes.

LE CARIBOU DES MONTAGNES DU CENTRE (UD 8) peuple également des régions où **l'enneigement est faible à modéré** et se nourrit principalement de **lichens terrestres**, mais il passe l'hiver dans **des forêts de pins ou des forêts boréales de basse altitude.**

La *Loi sur les espèces en péril* désigne les populations de caribous boréaux et de caribous des montagnes du Sud comme « menacées », et impose la création de stratégies de rétablissement pour chacune de ces UD (celles-ci ont été publiées en 2012 et en 2014, respectivement). La stratégie de 2014 visant le rétablissement du caribou des montagnes du Sud étant antérieure à la plus récente évaluation du COSEPAC, elle combine les UD 7, 8 et 9 sous la désignation de « caribou des montagnes du Sud ». On prévoit qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) modifiera l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* pour tenir compte de la nouvelle

évaluation des unités désignables du COSEPAC, qui divise maintenant les caribous des montagnes du Nord, du Centre et du Sud en trois catégories distinctes. Ainsi, chacun devra faire l'objet d'une stratégie de rétablissement ou d'un plan de gestion révisé.

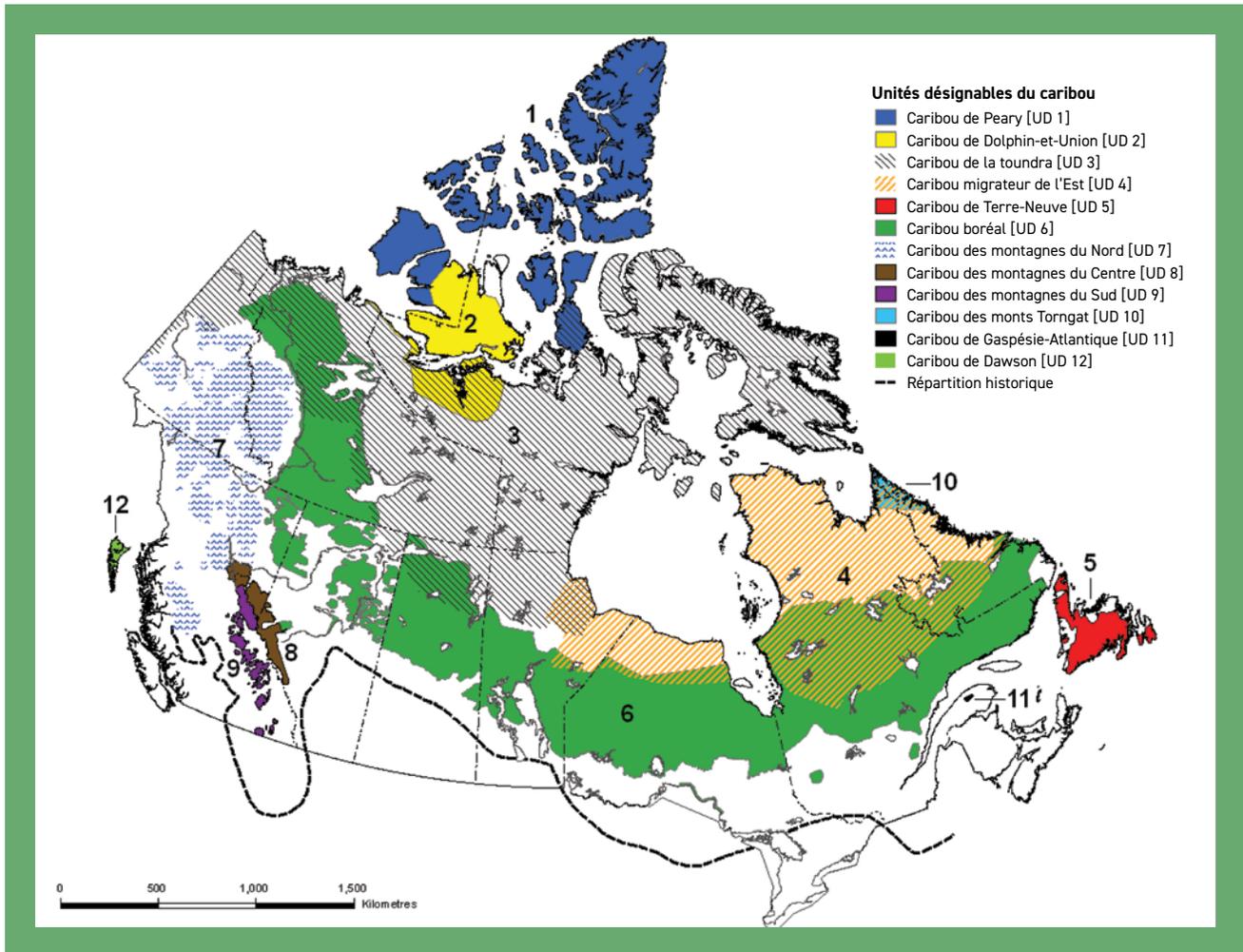


FIGURE 1 UNITÉS DÉSIGNABLES DU CARIBOU (*RANGIFER TARANDUS*) AU CANADA

Source: canada.ca/content/dam/eccc/migration/cosewic-cosepac/d37ab818-5f3b-44dc-9d56-ee22c63f4512/cosewic_caribou_du_report_23dec2011_fr.pdf

POUR EN SAVOIR PLUS

Registre public des espèces en péril – Rapport du COSEPAC sur la situation du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) au Canada - Mise à jour

<https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F9E5752E-1&offset=7&toc=show>

Caribou – Province de la Colombie-Britannique

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/plants-animals-ecosysteme/wildlife/wildlife-conservation/caribou> (en anglais)



DES ANNÉES DE RECHERCHE SUR LA GESTION DU CARIBOU ET DE SON HABITAT

Plusieurs années avant que le caribou des bois soit désigné espèce menacée, notre industrie a commencé à investir de manière importante dans des programmes mis en place dans tout le pays en vue de mieux comprendre l'utilisation du territoire habité par le caribou. Convaincue que les solutions doivent reposer sur des données scientifiques, elle a, au fil de nombreuses années, mené des recherches et soutenu directement un ensemble d'initiatives menées de concert avec des chercheurs de premier plan, des communautés autochtones, des groupes de défense de l'environnement, des gouvernements et des partenaires locaux. Voici des exemples d'activités de recherche conjointes menées par notre industrie qui vont au-delà des pratiques habituelles visant à soutenir la conservation et la gestion du caribou.

1

ÉVALUATION DE LA VALEUR NUTRITIONNELLE DES HABITATS D'ÉTÉ DU CARIBOU (PROJET NATIONAL)



Les membres de l'APFC participent de près au projet de recherche sur la nutrition des caribous du National Council for Air and Stream Improvement (NCASI), en partenariat avec d'autres organismes, instituts universitaires et gouvernements. Sous la codirection de John et de Rachel Cook, ce projet étudie l'écologie nutritionnelle du caribou et examine les méthodes de récolte forestière permettant de générer des communautés végétales qui amélioreront la valeur nutritionnelle de l'environnement des caribous.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.ncasi.org/Programs/Forestry/Canadian-Program/Wildlife-and-Biodiversity/Woodland-Caribou-Research.aspx> (en anglais)

« Les études sur le caribou que le National Council for Air and Stream Improvement (NCASI) a réalisées à ce jour montrent que les contraintes nutritionnelles sont importantes, en particulier pendant l'été, et qu'elles devraient être prises en compte lors de l'élaboration des programmes de conservation du caribou. Les résultats de notre programme de recherche mené depuis une dizaine d'années permettront aussi bien au gouvernement qu'à l'industrie de trouver des façons plus efficaces d'aménager le milieu pour améliorer la dynamique des populations de caribous. »

KIRSTEN VICE

Vice-présidente, Fabrication durable et Opérations canadiennes, NCASI, Montréal (Québec)

2

MAINTIEN DES FEMELLES GESTANTES EN ENCLOS (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Le **projet de maintien des femelles gestantes en enclos Klinse-Za** est une initiative des Premières Nations West Moberly et Saulteau qui bénéficie de l'expertise technique de Wildlife Infometrics inc. et de la collaboration de plusieurs partenaires de l'industrie, dont West Fraser et Canfor. Il vise à favoriser le rétablissement du troupeau des montagnes du Sud Klinse-Za en parquant les femelles gestantes et les faons dans des enclos temporaires pour les protéger contre une prédation excessive pendant la saison de mise à bas. Depuis de nombreuses années, ce projet contribue à augmenter lentement, mais sûrement, la population de caribous.

Plusieurs membres de l'APFC ont soutenu des projets semblables, notamment à **Revelstoke**.

3

ZONES DE RÉCOLTE INTERDITE ET GESTION DE LA DENSITÉ DE LOUPS DANS LES AIRES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Le **Mountain Caribou Recovery Implementation Plan (MCRIP)** (plan de mise en œuvre des mesures de rétablissement du caribou des montagnes) de 2007-2009 visait à protéger 2,2 millions d'hectares de l'aire de répartition du caribou des montagnes (déterminée par la Colombie-Britannique), soit 95 % de l'habitat particulièrement adapté au caribou en hiver, contre l'exploitation forestière et la construction de routes. De plus, des projets de gestion limitée des prédateurs et des proies de rechange sont également menés dans certaines de ces régions (par la province).

PHOTO : KAYLA MCNAY



4

ANALYSE ET AMÉLIORATION DES CARACTÉRISTIQUES LINÉAIRES POUR ACCROÎTRE L'HABITAT FONCTIONNEL DES CARIBOUS (ALBERTA)

La Sustainable Forestry Initiative (SFI), Daishowa-Marubeni International (DMI) Itée, Millar Western, Tolko, West Fraser et Weyerhaeuser appuient des recherches sur l'utilisation de méthodes directes et indirectes visant à **déterminer comment les caribous réagissent aux caractéristiques linéaires** à différentes étapes de la remise en végétation.

5

ESSAIS PORTANT SUR LE LICHEN ET POSE DE COLLIERS (ALBERTA)

Il y a 20 ans, West Fraser (alors Weldwood) et Weyerhaeuser ont établi des placettes-échantillons permanentes pour étudier le lichen et ont utilisé diverses techniques d'éclaircie forestière pour favoriser sa croissance dans l'habitat du caribou. Les entreprises ont aussi acheté des colliers à GPS pour certains troupeaux de caribous dans le cadre d'un vaste programme de recherche visant à évaluer les techniques de planification de la conservation des caribous à long terme.

6

ÉVALUATION DE LA PRÉVALENCE DES AGENTS PATHOGÈNES ET DE LA SANTÉ DES ONGULÉS DANS LES AIRES DE RÉPARTITION DU CARIBOU DU CENTRE-OUEST DE L'ALBERTA (ALBERTA)

En collaboration avec quatre entreprises forestières (Alberta Newsprint Company [ANC], Canfor, West Fraser et Weyerhaeuser) qui exercent leurs activités dans le centre de l'Alberta, fRI Research mène un projet visant à recueillir des données de référence sur la santé des ongulés peuplant les aires de répartition du caribou dans le centre-ouest de l'Alberta. Ces données pourront servir à repérer les populations d'ongulés susceptibles d'être touchées par la transmission de maladies d'une espèce à l'autre, à suivre les changements futurs selon différents scénarios (changements climatiques, fragmentation de l'habitat) et à délimiter les zones où les caribous pourraient être affectés par la compétition apparente par le biais d'un agent pathogène (transmission de maladies).

7

DÉLIMITATION DES HABITATS TRÈS FRÉQUENTÉS ET DES ROUTES DE MIGRATION (ALBERTA)

Canfor, West Fraser et Weyerhaeuser soutiennent un projet visant à délimiter les parcelles d'habitat de grande qualité et les routes de migration fonctionnelles, le but étant de déterminer les aires devant être restaurées en priorité.

8

PROJET SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA CONSERVATION DU CARIBOU DU SASKATCHEWAN RESEARCH COUNCIL (SRC) (SASKATCHEWAN)

Le SRC a analysé les **répercussions des changements climatiques sur la planification de la conservation du caribou à l'échelle régionale**. Le rapport qui en découle comprend une analyse des mesures d'adaptation aux changements climatiques devant être prises en compte dans le cadre de l'aménagement du territoire pour la conservation du caribou.

9

PLANIFICATION DE L'HABITAT DYNAMIQUE DU CARIBOU (ONTARIO)

Dès 1996, Produits forestiers Résolu et d'autres entreprises exerçant leurs activités dans le nord-ouest de l'Ontario ont mis en application le **Dynamic Caribou Habitat Schedule (DCHS)** (planification de l'habitat dynamique du caribou) du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) dans le cadre des plans de durabilité des forêts (plans d'aménagement forestier approuvés par l'Ontario). Un DCHS permet de concentrer les zones de récolte (regrouper les perturbations), de réduire la densité routière, de mettre en place des stratégies de mise hors fonction des chemins et d'élaborer des prescriptions sylvicoles afin de favoriser les peuplements forestiers dominés par les conifères (l'habitat préféré du caribou). Cette stratégie est conforme au Plan de protection du caribou mis en place par le gouvernement de l'Ontario, et les données récentes laissent supposer que la diminution des aires de répartition des caribous dans le nord-ouest de l'Ontario a cessé au cours des dernières décennies et que les caribous retournent aux zones antérieurement récoltées.

10

FINANCEMENT D'AUTRES PROJETS ET AUTRES INITIATIVES (ONTARIO ET QUÉBEC)

Les membres de l'APFC ont participé à plusieurs autres projets gouvernementaux en lien avec le caribou. Voici une liste des projets auxquels au moins une de nos entreprises membres a pris part :

- Rapports sur les changements climatiques et l'habitat du caribou **(ONTARIO)**;
- Occupation de l'aire de répartition du caribou en Ontario – recherches en collaboration avec le MRNF **(ONTARIO)**;
- Recherches sur l'utilisation de l'espace et la sélection de l'habitat par le caribou forestier dans un milieu perturbé de la forêt boréale **(QUÉBEC)**;
- Recherches sur la sélection de l'habitat à petite échelle par le caribou forestier dans un milieu perturbé **(QUÉBEC)**;
- Recherches sur les répercussions de la fragmentation et de la disparition des habitats sur la fidélité au lieu du caribou forestier dans la forêt aménagée **(QUÉBEC)**;
- Recherches sur l'évaluation de la stratégie de gestion de l'habitat pour le caribou forestier **(QUÉBEC)**;
- Recherches sur les répercussions des activités anthropiques sur le caribou forestier dans la forêt boréale aménagée **(QUÉBEC)**;
- Collaboration avec le World Wildlife Fund dans le cadre d'un projet visant à recenser les forêts présentant un grand intérêt sur le plan de la conservation **(QUÉBEC)**.

11

AIRES PROTÉGÉES VISANT À FAVORISER LE RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU (QUÉBEC)

Le gouvernement du Québec a annoncé son intention de créer l'aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. L'industrie forestière participe aux séances de consultation de la province sur la mise en œuvre du plan actuel de rétablissement du caribou.

12

UTILISATION DE L'ESPACE ET DYNAMIQUE DES POPULATIONS DANS LES MILIEUX AMÉNAGÉS (QUÉBEC)

Dès 1998, en collaboration avec le gouvernement du Québec et l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Produits forestiers Résolu a pris part à des projets de pose de colliers sur des caribous. Ces projets visaient à déterminer comment les différentes caractéristiques des milieux aménagés influencent le comportement des caribous et la dynamique des populations dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Résolu a également été l'une des premières entreprises québécoises à mettre en œuvre de manière volontaire en 2009 un plan global de gestion de l'habitat du caribou dans cette région.



Je suis témoin des multiples facteurs qui affectent le caribou à l'intérieur et autour de ma collectivité ainsi que du rôle que se sont engagés à jouer les travailleurs de la foresterie pour favoriser son rétablissement. Tout problème complexe appelle une solution créative qui doit tenir compte des répercussions sur différentes espèces et sur d'autres intérêts : par exemple, atténuer les risques d'incendie tout en protégeant les ressources naturelles et en favorisant l'emploi dans le tourisme en Colombie-Britannique. »

MAYOR MERLIN NICHOLS

Maire du District de Chetwynd (Colombie-Britannique)

LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER : UNE APPROCHE MISE EN ŒUVRE À L'ÉCHELLE DU PAYSAGE

Avant toute activité d'exploitation forestière, un plan d'aménagement forestier est élaboré. Des cibles, des indicateurs et des objectifs précis sont alors définis au moyen d'une approche fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles. Le processus de planification doit également tenir compte des intérêts de l'industrie forestière déterminés lors de séances de consultation. Le plan d'aménagement s'inscrit dans un horizon de planification à long terme (150 ans et plus) et porte sur de très vastes superficies – une façon de faire propre à l'industrie forestière canadienne. Chaque année, notre secteur investit également d'importantes ressources dans l'élaboration de **plans d'aménagement forestier visant à favoriser la biodiversité et les écosystèmes locaux et à soutenir la recherche sur les forêts**. Rien que dans la forêt boréale, nos forestiers, biologistes et écologistes réalisent des aménagements pour plus de 500 mammifères, oiseaux et poissons et plus de 1 000 plantes et invertébrés.

En s'appuyant sur des **approches d'aménagement à l'échelle du paysage** fondées sur des données scientifiques, modélisées et éprouvées **depuis de nombreuses années**, l'industrie forestière peut contribuer à préserver l'intégrité et la santé des écosystèmes fonctionnels. Afin de tenir compte de la nature dynamique des forêts, des stratégies d'**amélioration continue** et de **gestion adaptative** sont mises en place grâce au suivi des résultats obtenus. Ces stratégies permettent aux parties prenantes de s'ajuster aux éventuelles répercussions à long terme des changements climatiques, des incendies ou d'autres événements d'origine naturelle. Cette approche de planification unique permet au secteur forestier canadien d'élaborer des solutions adaptées à l'échelle régionale qui ciblent et atténuent les risques pour la faune et conservent les habitats dans le cadre du processus de planification de l'aménagement forestier.

Rien que dans la forêt boréale, nos forestiers, biologistes et écologistes réalisent des aménagements pour plus de 500 mammifères, oiseaux et poissons et plus de 1 000 plantes et invertébrés.





« Le rétablissement du caribou boréal est un sujet très complexe. Je suis impressionné de l'engagement de nos forestiers qui travaillent sur des solutions qui tiennent compte des réalités locales. Je crois que, lors de la réalisation des plans de protection, les communautés doivent être consultées pour déterminer les meilleures options et comprendre les impacts du plan sur nos collectivités. »

PASCAL CLOUTIER
Maire de Dolbeau-Mistassini
(Québec)

EXEMPLES DE STRATÉGIES DE GESTION ADAPTATIVE VISANT LE CARIBOU

Les résultats et les apprentissages issus des recherches sur le caribou menées depuis plusieurs années ont entraîné des changements dans la réglementation sur l'aménagement forestier et l'adoption volontaire de pratiques adaptatives de gestion de l'habitat du caribou. De plus, l'industrie forestière a joué un rôle de premier plan au sein des partenariats travaillant à la mise en œuvre des stratégies de rétablissement du caribou des bois élaborées par le gouvernement fédéral. Récemment, l'APFC a transmis à celui-ci un résumé des projets menés en partenariat qui sont en cours, projets visant à consigner les différents règlements sur la planification de l'aménagement forestier, les pratiques opérationnelles et les programmes de certification forestière, et à déterminer dans quelle mesure ces éléments participent à la conservation des espèces, en particulier à la planification et à la mise en œuvre du rétablissement du caribou.

1

RESTAURATION DES CARACTÉRISTIQUES LINÉAIRES (NORD-EST DE L'ALBERTA)

TransCanada Pipelines Itée, Alberta-Pacific Forest Industries inc. (Al-Pac) et le ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta restaurent d'anciennes lignes sismiques dans l'habitat du caribou dans le parc Dillon River Wildlands nouvellement créé dans le nord-est de l'Alberta.

2

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE CLASSIFICATION EN ZONES DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (NORD-EST DE L'ALBERTA)

Al-Pac, en collaboration avec d'autres entreprises actives dans son aire d'aménagement forestier, a participé à la mise en œuvre d'une stratégie de classification en zones qui reporte la récolte sur une vaste majorité des principales aires de répartition du caribou dans le nord-est de l'Alberta (par exemple, près de 70 % dans l'aire de répartition de la Côte est de la rivière Athabaska et près de 80 % dans l'aire de répartition de la Côte ouest de la rivière Athabaska). Ces reports sont **l'occasion** pour le gouvernement de l'Alberta de mettre en place des plans d'aménagement des aires de répartition en vue d'élaborer des stratégies de conservation à long terme du caribou.

3

INITIATIVE FONDÉE SUR DES SCÉNARIOS DANS L'AIRE DE RÉPARTITION TRANSFRONTALIÈRE DE CHINCHAGA (NORD-OUEST DE L'ALBERTA)

Daishowa-Marubeni International Itée (DMI) mène une initiative dans le cadre de laquelle elle a conçu un outil de modélisation complet fondé sur des scénarios servant à tester des solutions à l'échelle des aires de répartition, outil qu'elle met actuellement à l'essai. Celui-ci est conçu pour éclairer la prise de décisions à l'étape de la planification locale exploratoire en produisant des modèles de rendement illustrant une multitude d'intérêts inhérents aux aires de répartition (p. ex., le caribou, d'autres espèces, l'état du territoire, et les répercussions et bénéfices socioéconomiques) sur un maximum de cent ans et en fonction de multiples (67) indicateurs. Comme il tient compte des mesures spatiales et relatives aux indicateurs, l'outil est polyvalent et s'adapte à d'autres aires de répartition, tant pour l'élaboration de plans d'aménagement que pour le suivi après leur mise en œuvre.

4

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE CLASSIFICATION EN ZONES DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (CENTRE-OUEST DE L'ALBERTA)

De concert avec la Première Nation Aseniwuche Winewak (AWN), des groupes de défense de l'environnement et le secteur de l'énergie, Weyerhaeuser mène actuellement un processus multilatéral de planification de l'aménagement de l'aire de répartition du caribou qui sera pris en compte par le gouvernement de l'Alberta pour les populations des montagnes du Sud, de Narraway et de Redrock/ruisseau Prairie. Plusieurs stratégies d'aménagement ont été testées à l'aide de techniques de modélisation dans le but de trouver celle qui permettrait de répondre aux exigences de l'habitat biophysique du caribou sans entraîner d'importantes répercussions socioéconomiques.

5

PLAN MULTILATÉRAL POUR LE CARIBOU (CENTRE-OUEST DE L'ALBERTA)

En s'appuyant sur des données scientifiques régionales, West Fraser, ANC, Millar Western, Canfor, des partenaires du secteur de l'énergie, fRi Research et des intervenants autochtones travaillent à l'élaboration d'un plan d'aménagement de l'aire de répartition du caribou, comportant des exigences de jalonnement des récoltes, des pratiques adaptées, des plans d'accès régionaux intégrés et des plans de restauration, qui servira de base au gouvernement de l'Alberta pour planifier l'aménagement de l'aire de répartition Little Smoky/A la Peche.

6

PLANIFICATION D'UNE ZONE TAMPON VARIABLE POUR LES CARIBOUS (SASKATCHEWAN)

En collaboration avec des groupes de défense de l'environnement, un plan d'habitat pour les caribous a été mis au point pour les activités d'exploitation de la société Weyerhaeuser dans l'aire d'aménagement forestier Pasquia Porcupine; le plan comprend des recommandations portant sur une nouvelle aire protégée située dans la forêt boréale adjacente.

7

PROJET SUR L'AIRE DE RÉPARTITION DE BRIGHTSAND (ONTARIO)

En collaboration notamment avec Weyerhaeuser, des communautés autochtones, l'Université Lakehead et le gouvernement de l'Ontario, Résolu évalue le plan de conservation du caribou du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF), appelé Dynamic Caribou Habitat Schedule (DCHS), en s'appuyant sur des recherches récentes et sur la cartographie des perturbations.

8

PROJETS PILOTES D'AMÉNAGEMENT ADAPTÉ (QUÉBEC)

En partenariat avec le gouvernement du Québec, Résolu et d'autres entreprises forestières mettent en œuvre une approche d'aménagement adapté à l'habitat du caribou dans la forêt boréale qui vise à réduire les perturbations à long terme et à accélérer le rétablissement d'un habitat convenable.



« Les travailleurs de la foresterie du Canada sont de fiers intendants de nos forêts exploitées. Pour favoriser le rétablissement du caribou, les gouvernements doivent prendre en considération tous les facteurs en jeu et ne pas menacer injustement les emplois qui font vivre les familles canadiennes. »

JERRY DIAS

Président national d'Unifor

A close-up photograph of vibrant green pine needles, filling the entire frame. The needles are sharp and layered, creating a dense, textured appearance. The lighting is bright, highlighting the natural green color of the foliage.

AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE : LE RÔLE DE CHEF DE FILE DU CANADA

Le secteur canadien des produits forestiers est fier d'employer la main-d'œuvre la plus verte du Canada et de placer la durabilité au cœur de la planification de l'aménagement.

En effet, le secteur fait figure de chef de file mondial en matière d'aménagement forestier durable, de conservation, de protection des espèces en péril et de lutte contre les changements climatiques.

Dans un rapport international publié l'année dernière, l'organisme international sans but lucratif Nature Economy and People Connected (NEPCon) a souligné le rôle de chef de file du Canada en matière de durabilité : « *Le Canada dispose d'un système solide de procédures visant à garantir que ses forêts sont administrées dans l'intérêt du public. Plusieurs rapports et études ont confirmé que ses pratiques et ses politiques d'aménagement forestier comptent **parmi les plus strictes au monde.*** »

De concert avec les gouvernements et les décideurs, le secteur forestier contribue à l'ensemble des engagements internationaux auxquels souscrit le Canada, comme la Convention sur la diversité biologique (CDB), l'Accord de Paris sur le climat, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

Le Canada est signataire de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui définit des objectifs mondiaux à atteindre en matière de conservation de la biodiversité. Les objectifs en vigueur, appelés « Objectifs d'Aichi » sont au nombre de 20 et s'étendent de 2011 à

2020. Le secteur forestier est fier d'avoir apporté d'importantes contributions au réseau actuel d'aires conservées et protégées du Canada et est impatient de collaborer avec ses partenaires, les communautés autochtones et les gouvernements à la mise en œuvre des futures aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et d'autres mesures de conservation efficaces dans des superficies clairement définies.

En ce qui concerne l'Accord de Paris, **le secteur des produits forestiers a été le premier secteur canadien à prendre des engagements à l'échelle de l'industrie** pour aider le gouvernement fédéral à atteindre ses objectifs nationaux en matière de changements climatiques. Le secteur est prêt à aider le gouvernement canadien à atteindre 13 % des objectifs globaux attendus en vertu de l'Accord de Paris par l'adoption de pratiques d'aménagement forestier plus efficaces, la mise en œuvre d'autres innovations dans ses usines et la vente de produits de bois qui stockent le carbone (dont beaucoup peuvent se substituer à ceux reposant davantage sur les combustibles fossiles).

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.fpac.ca/fr/foresterie-durable/30en30/>

L'ÉTAT DES FORÊTS AU CANADA



5 %

17 631 825 HECTARES
SUPERFICIE RAVAGÉE
PAR DES INSECTES
(2015)



0,4 %

1 404 655 HECTARES
SUPERFICIE
BRÛLÉE
(2016)



<0,5 %

779 577 HECTARES
SUPERFICIE
RÉCOLTÉE
(2015)



<0,02 %

34 100 HECTARES
SUPERFICIE
DÉBOISÉE
(2015)

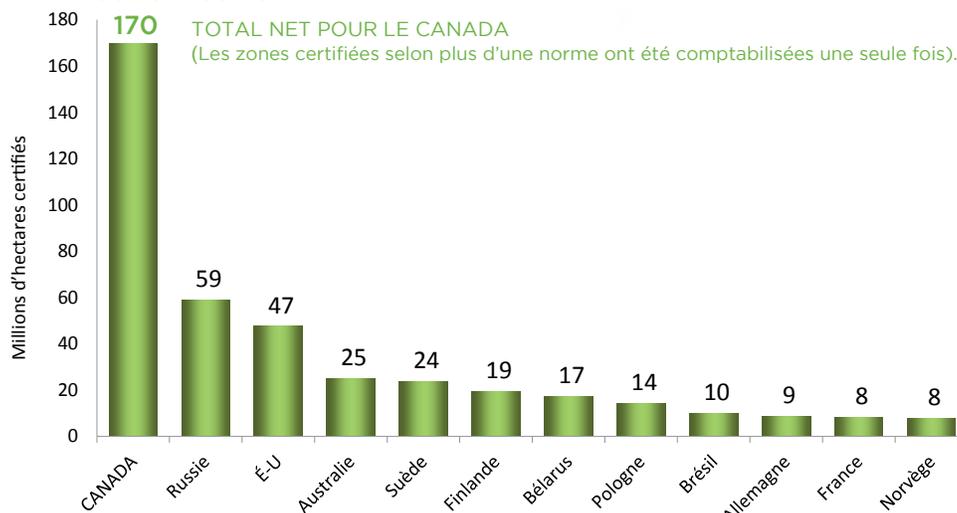
SOURCE: L'État des forêts au Canada. Rapport annuel 2017. 2017. Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Ottawa.

CERTIFICATION FORESTIÈRE

Tous les membres de l'APFC doivent être certifiés par l'un des trois programmes de certification forestière reconnus du Canada : la norme d'aménagement forestier durable de l'Association canadienne de normalisation (CSA), le programme du Forest Stewardship Council (FSC) et le programme de la Sustainable Forestry Initiative (SFI). Ces trois normes mondialement reconnues établissent des lignes directrices sur la protection de la biodiversité, la préservation des forêts de haute valeur pour la conservation, la protection de la qualité de l'eau, la mise en œuvre rapide d'actions de reforestation, l'amélioration continue et la vérification par un tiers. Soulignons également que toutes ces normes font la promotion de pratiques d'aménagement forestier durables reposant sur la conservation de la biodiversité et le maintien des habitats fauniques et de la diversité des espèces, notamment du caribou des bois. Le Canada est reconnu pour avoir **le plus grand nombre de forêts certifiées et vérifiées par des tiers dans le monde**. En outre, les stratégies d'aménagement forestier du secteur prévoient une **obligation de régénération forestière**. Environ 10 % seulement des forêts du monde sont certifiées et vérifiées par un tiers indépendant, ce qui fait du Canada une source fiable de produits forestiers légaux et durables. La durabilité est inscrite dans la loi canadienne et est au cœur des pratiques de l'industrie.

La certification au Canada et dans le monde

Fin de l'année 2017



Sources: www.certificationcanada.org au décembre 2017
www.fsc.org au 3 janvier 2018
www.pefc.org au décembre 2017



SOURCE: La certification au Canada et dans le monde-Fin de l'année 2017. Certificationcanada.org



ENGAGEMENTS À L'ÉGARD DU CADRE DU CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES FORÊTS

Nous demeurons résolus à nous montrer à la hauteur des aspirations du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) concernant l'héritage forestier canadien, qui font partie intégrante des politiques collectives provinciales sur les forêts. Le Cadre du CCMF sur **l'aménagement forestier durable** vise à respecter à la fois l'accord national historique conclu et les obligations internationales du Canada découlant de la Convention sur la diversité biologique et des multiples valeurs mises en avant dans le dialogue sur le développement durable initié lors du Sommet de la terre de Rio (1992) et du Processus de Montréal (1994). Ce cadre évolutif prévoit la mise en œuvre de mesures curatives (p. ex., pour les espèces en péril), mais est avant tout structuré de façon à favoriser l'adoption d'une approche préventive proactive en matière de préservation de la santé des écosystèmes fondée sur de multiples espèces et de multiples valeurs. En outre, il tient compte de façon unique des écosystèmes locaux et mondiaux et intègre des aspects sociaux, environnementaux et économiques à la planification de l'aménagement forestier.



“ Nos collectivités rurales et du Nord ne peuvent pas se permettre de vivre les mêmes difficultés que celles qu’a connues la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis à la fin des années 1980 et au début des années 1990, où la protection de l’habitat de la chouette tachetée a entraîné la suppression de milliers d’emplois. Des années plus tard, non seulement les communautés forestières ont été dévastées par les fermetures d’usines et les pertes d’emplois massives, mais la population de chouette tachetée a continué de décliner en raison d’autres facteurs comme la présence de la chouette rayée et les incendies. Voilà un bon exemple de situation où l’inconsistance des données scientifiques, associée à une mauvaise planification, a lésé des familles, des petites entreprises et des collectivités. Il est de notre devoir de fonder nos décisions sur des données scientifiques de qualité et sur une analyse socioéconomique adéquate, dans l’intérêt de nos travailleurs. Nous devons répondre aux besoins aussi bien des caribous que de nos résidents. »

DAVE CANFIELD

Maire de Kenora (Ontario)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les forêts canadiennes sont composées de divers écosystèmes dynamiques qui abritent des milliers d'espèces de plantes et d'animaux, y compris les humains. Les décisions relatives à l'utilisation des terres et à la protection des habitats doivent reposer sur des données scientifiques régionales fiables et des connaissances traditionnelles locales et doivent tenir compte de leurs répercussions socioéconomiques. En l'absence d'évaluation régionale des facteurs contributifs touchant la santé des caribous et la dynamique des populations, l'approche globale consistant à protéger de grandes superficies de terres ou une espèce bien précise peut avoir des effets négatifs indésirables sur les collectivités ainsi que sur la santé des écosystèmes et des forêts à laquelle nous sommes si attachés.

Pour garantir une mise en œuvre viable de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada et des stratégies de rétablissement (des caribous boréaux et des caribous des montagnes du Sud), l'APFC recommande que le gouvernement fédéral reconnaisse et prenne les mesures suivantes :

Reconnaître et utiliser **les connaissances et les données scientifiques les plus récentes et les plus complètes** dans les plans de rétablissement du caribou et s'engager à combler les lacunes en matière de connaissances;

Faire preuve de **souplesse à l'échelle régionale** pour la planification du rétablissement du caribou (p. ex., seuils de perturbation, superficie des zones tampons, définitions des habitats);

Faire précéder toute stratégie de rétablissement d'une **évaluation socioéconomique** approfondie à laquelle doivent participer les parties concernées, et adopter des approches intégrées qui garantissent un juste équilibre entre les besoins des caribous et ceux des autres espèces vivant dans le milieu;

Reconnaître la contribution progressive du secteur au rétablissement du caribou à ce jour – utiliser plus d'outils prévus par la *Loi sur les espèces en péril*, comme les accords de conservation et les codes et normes, pour soutenir le rétablissement du caribou et permettre au secteur de prendre des décisions avec une plus grande certitude concernant ses investissements;

Faire participer le secteur forestier, les communautés autochtones, les spécialistes et les municipalités à l'élaboration des plans de rétablissement du caribou.

Les forêts et les travailleurs de la foresterie du Canada offrent de véritables débouchés environnementaux, sociaux et économiques pour notre pays. Nous croyons qu'il est essentiel de reconnaître les solutions qui protégeront les espèces sauvages de nos forêts (notamment le caribou), préserveront la santé de nos forêts pour les générations à venir et subviendront aux besoins des collectivités des quatre coins du Canada.



FPAC.ca

APFC.ca

